

AUBE PASCALE

Dimanche 4 avril 2021

7h00 à la cathédrale



En raison du couvre-feu la vigile pascale est déplacée au matin de Pâques. La particularité du déplacement de la Veillée au petit matin est qu'elle pourra commencer dans la nuit offrant une certaine fidélité au rituel, mais aussi que les fidèles feront l'expérience sensible du passage de la nuit à la lumière quand ils sortiront de l'église dans le jour nouveau de Pâques.

**Le premier jour
de la semaine,
à l'aube (Jean, 20,1)**